



MAIRIE DE FLEVILLE-DEVANT-NANCY

Accueil Collectif de Mineurs

18 rue du Château – 54710 FLEVILLE

Tél. 03.83.26.35.25 – Port. 06.37.54.91.22 - E.mail : acm@fleville.fr



Accueil Collectif de Mineurs de FLEVILLE-DT-NANCY

GRILLE DES TARIFS

Applicables à compter du 01/09/2024

DESIGNATION	Inf à 500	500 à 1000	Sup à 1000 (ou sans justificatif)	Tarif hors réservation	Tarif Extérieurs
Périscolaire	Tarif A⁽¹⁾	Tarif B⁽¹⁾	Tarif C	Tarif D	Tarif E⁽⁴⁾
Pause méridienne avec repas ⁽²⁾	4,85 €	5,70 €	6,70 €	9,50 €	8,05 €
Garderie matin	1,50 €	1,70 €	1,80 €	3,00 €	2,30 €
Garderie a-m de 16h30/17h30	1,50 €	1,70 €	1,80 €	3,00 €	2,30 €
Garderie a-m la demie heure supplémentaire	0,75 €	0,85 €	0,90 €	1,50 €	1,15 €
Etude surveillée (16h30/17h30)	1,80 €	2,20 €	2,55 €	3,60 €	3,05 €
Pénalité dépassement d'horaire après 18h30	10,00 €	10,00 €	10,00 €		10,00 €
DESIGNATION	Inf à 500	500 à 1000	Sup à 1000 (ou sans justificatif)	Tarif hors réservation	Tarif Extérieurs
Extrascolaire	Tarif A⁽¹⁾	Tarif B⁽¹⁾	Tarif C	Tarif D	Tarif E⁽⁴⁾
Mercredi matin (7h30/12h30)	5,70 €	7,45 €	9,05 €		11,70 €
Repas	4,85 €	5,70 €	6,70 €		8,05 €
Mercredi a-m (13h30/18h30 goûter compris)	6,20 €	8,05 €	9,60 €		12,30 €
Mercredi journée Forfait 7h30/18h30 repas & goûter compris	12,45 €	16,55 €	18,45 €		23,15 €
Congés scolaires (semaine de 5 jours) Forfait 7h30/18h30 repas & goûter compris	58,25 €	77,00 €	92,20 €		112,95 €
Congés scolaires (semaine calendaire incomplète) Forfait 7h30/18h30 repas & goûter compris	49,55 €	63,65 €	76,60 €		98,90 €
Congés scolaires et congés d'été avec ATL ⁽³⁾	Application de la réduction journalière réglementaire en vigueur pour le centre de loisirs				
Mini camp Forfait journalier incluant repas, goûters & nuitées	Supplément de 18,35 € par jour				
Pénalité dépassement d'horaire après 18h30	10,00 €	10,00 €	10,00 €		10,00 €

(1) Pour bénéficier de ces tarifs, fournir un justificatif CAF notifiant le quotient familial

(2) Déduction forfaitaire de 4 € en cas de repas obligatoirement fourni par la famille dans le cadre d'un PAI.

(3) ATL (Aide au Temps Libre) – Pour bénéficier de la déduction réglementaire, joindre le justificatif CAF

(4) Pour les enfants extérieurs scolarisés à FLEVILLE, le tarif E s'applique

Tarifs approuvés lors de la séance du Conseil Municipal du 26 juin 2024

Copie pour impression

Réception au contrôle de légalité le 02/07/2024 à 15h37

Référence de l'AR : 054-215401977-20240626-DCM53-DE

Affiché le 02/07/2024 ; Certifié exécutoire le 02/07/2024